



# Signature sur un testament olographe en tant que témoin

Par **Lounamai**, le **18/11/2020** à **11:28**

Je dois signer un testament olographe, pour un ami, est ce que ma signature suffit ou y a t il une phrase spécifique à ajouter ou simplement écrire mon nom, la date. Merci de me renseigner

Par **youris**, le **18/11/2020** à **11:32**

bonjour,

la signature de votre ami sur son testament est suffisante, pas besoin d'une autre signature.

*Le testament olographe ne sera point valable s'il n'est écrit en entier, daté et signé de la main du testateur : il n'est assujetti à aucune autre forme.*

pour éviter toutes contestations à son décès, votre ami peut établir un testament authentique, c'est plus sur que la signature d'un témoin.

salutations